

VILLERS SAINT PAUL

Informations

QATAR 2022 : SANS NOUS

Des milliers de morts, des dizaines de milliers de blessés, de l'esclavage, un désastre écologique...

Villers-Saint-Paul boycotte la coupe du monde au Qatar !

COMMÉMORATION

La cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 qui marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale se déroulera sur le parvis de la Mairie à 11h15.

DÉCHETS VERTS

Mercredi 24 novembre

Fin de la collecte des déchets verts effectuée par l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO).

Elle reprendra le mercredi 5 avril 2023 jusqu'au mercredi 29 novembre.

Durant la période sans ramassage, les déchets verts peuvent être portés dans une déchetterie.

SUPPLÉMENT AU BULLETIN MUNICIPAL NOVEMBRE 2022

Directeur de la publication :
Gérard Weyn

Mairie de Villers-Saint-Paul

☎ 03 44 74 48 40

🌐 www.villers-saint-paul.fr



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public dans l'ensemble de la commune va être éteint entre minuit et 5h du matin dès le 1^{er} novembre.

Afin de contribuer aux efforts collectifs de réduction de la consommation d'énergie mais aussi dans une optique de préservation de la biodiversité et de lutter contre la pollution lumineuse, l'éclairage public de la ville sera éteint à titre expérimental.

Contrairement aux idées reçues, il s'avère que dans les communes ayant déjà réalisé l'expérimentation, aucune hausse significative des actes de délinquance n'est à relever : « 99% des délits et méfaits nocturnes ont lieu dans des rues parfaitement éclairées et 80% des cambriolages ont lieu le jour », selon un rapport des forces de police.

Notre système de vidéoprotection sera toujours opérant car les caméras sont équipées d'un système infrarouge et d'une surbrillance pour la lecture des plaques d'immatriculation.

Un bilan de cette opération sera régulièrement réalisé par les élus.

ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE

Pour les dossiers déposés avant la date limite du 15 octobre 2022

Distribution des chèques d'Allocation de Rentrée scolaire :

• **ARS lycéens** : mercredi 2 novembre de 9h à 12h et de 14h à 17h, salle Jacques Prévert et le 16 novembre de 14h à 17h

• **ARS étudiants** : samedi 5 novembre de 9h à 12h, salle Jacques Prévert puis le 19 novembre de 9h à 12h.

Les chèques sont remis uniquement sur présentation d'une pièce d'identité et des documents nécessaires en cas de procuration. Les chèques non retirés ne seront pas réemis.

BUDGET PARTICIPATIF

QUE FERIEZ-VOUS POUR VOTRE VILLE AVEC 100 000 EUROS ?

Vous avez jusqu'au 14 novembre pour déposer vos projets sur la plateforme monprojet.villers-saint-paul.fr

Ouvert à tous les Villersois à partir de 16 ans, le Budget participatif délègue aux habitants la gestion d'une partie du budget d'investissement de la ville, à hauteur de 100 000 euros.

Cet outil vous permet de proposer des projets utiles à tous et de choisir les lauréats par un vote qui se déroulera du 13 janvier au 24 février 2023.

LANCEMENT DE L'EXPÉRIMENTATION TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE (TZCLD)

Samedi 12 novembre • 10h/12h • salle Jacques Prévert de la mairie
Réunion publique

Construisons ensemble une réponse au chômage de longue durée

Pour découvrir ce projet et poser vos questions, nous vous donnons rendez-vous pour vous présenter l'expérimentation TZCLD dont le but est de soutenir les personnes privées d'emploi.

TROUVONS UN EMPLOI À CEUX QUI N'EN ONT PAS

Pour tout renseignement contactez JOSSELIN LAINÉ

☎ 06 45 87 33 66 ✉ j.laine@villers-saint-paul.fr

et sur les réseaux sociaux : 📌 TZCLD Villers-Saint-Paul 🐦 @TZCLDVSP 🌐 TZCLD Villers-Saint-Paul 🌐 www.tzcl-d-vsp.fr

LE PLAN GRAND FROID

Le plan grand froid est activé pour la période du 1^{er} novembre 2022 au 31 mars 2023.

Un registre est tenu au CCAS de la Mairie afin de localiser au mieux les personnes les plus fragiles. Si vous souhaitez vous inscrire, n'hésitez pas à contacter le CCAS ☎ 03 44 74 32 90

PUCES DE COUTURIÈRES ET LOISIRS CRÉATIFS 2022

Samedi 19 novembre de 10h à 17h
à la salle Brassens

L'association Savoir-faire et faire-savoir organise ses puces de couturières.

Vous souhaitez vendre ou acheter du matériel ou des fournitures en rapport avec la couture, le tricot, les activités manuelles ?

Renseignements et inscriptions

☎ 06 45 72 74 02 ou 06 19 14 12 28

✉ savoirfaireetfaresavoir.vsp@gmail.com

JARDINS FAMILIAUX

Samedi 3 décembre de 9h à 12h
et de 14h à 17h

Le renouvellement et le paiement de la location des parcelles de jardins auront lieu à la salle d'Hersignerie de l'espace Pierre Perret.

URGENCE 115

Le 115 est un numéro d'urgence à destination de tous les citoyens désireux de signaler une personne sans-abri.

CAMPAGNE DE CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

Jusqu'au 31 décembre 2022

Au 1^{er} janvier 2023, vos tarifs seront calculés avec votre nouveau quotient familial. En l'absence de ce calcul, le tarif maximum sera appliqué.

Si vous souhaitez bénéficier du tarif correspondant à votre situation familiale, vous devez transmettre avant le 31 décembre 2022 :

- Avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 ou les trois derniers bulletins de salaires (seulement si vous n'avez déclaré aucun revenu en 2021) ;
- Attestation de paiement des prestations CAF ;
- Dernière quittance de loyer ou échéancier de l'emprunt immobilier (si vous ne l'avez jamais transmis).

Les calculs de quotient familial réalisés en janvier seront applicables au 1^{er} février 2023.

CHIEN EN FORÊT

Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières. Cela vise à prévenir la destruction des oiseaux et des espèces de gibier et à favoriser leur repeuplement.

VILLERS COMEDY SCHOOL

Samedi 19 novembre, salle H. Salvador

Grande soirée à 20h30 de stand up au cours de laquelle des jeunes Villersois partageront la scène avec des humoristes professionnels.

3 euros. À partir de 6 ans.

Renseignements :

📍 Espace Pierre Perret - Cavée des renards

☎ 03 44 66 32 55 ✉ letraitdunion@villers-saint-paul.fr